

BULLETIN d'inscription AU PALAIS GOURMAND

FOIRE DE LA SAINT-MARTIN

DU 10 AU 12 NOVEMBRE 2023
Place du 18 juin

A retourner avant le 1er août 2023

Cher(e)s exposant(e)s,

En 2022, nous vous avons accueilli nombreux au Palais Gourmand de la Foire Saint-Martin et vous remercions de votre participation sans laquelle cet événement n'aurait pas eu ce succès. Cette année, elle se déroulera du 10 au 12 novembre 2023. Pour y participer, nous vous invitons à remplir le présent bulletin et nous le retourner avec les pièces demandées avant le 1er août 2023. Un courriel accusant réception de votre dossier de candidature vous sera adressé à réception dudit **dossier complet**. La confirmation de votre participation à la Foire Saint-Martin 2023 vous sera confirmée avant le 15 septembre. Nous restons à votre disposition pour vous accompagner dans votre démarche d'inscription.

Vous avez des questions ? N'hésitez pas à nous contacter par téléphone au 04 90 40 51 77 ou par mail : service.commerce@ville-bollene.fr

Nom-Prénom
Enseigne Raison sociale
Adresse
code postal Ville
Téléphone fixe Téléphone port.
Adresse mail
Activité Code APE

TARIFS en vigueur pour la durée de la Foire, soit du jeudi 10 au dimanche 12 novembre 2023 inclus (décision municipale n°DEC_2021_319)

La Ville de Bollène fournit électricité et points d'eau

Désignation	Tarifs	Nombre
1 stand de 9m ²	200 €	
2 stand de 9m ²	320 €	
3 stand de 9m ²	400 €	
Supplément angle/unité*	30 €	
Banque comptoir/banque*	250 €	
Supplément cuisine individuelle	320 €	

*Attribué dans la limite des emplacements disponibles

PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT BULLETIN dûment complété, daté et signé

- L'attestation d'assurance en Responsabilité civile en cours de validité au moment de la Foire
- Le paiement par chèque libellé à l'ordre de «Régie de recettes places de stationnement 2»
- Un extrait Kbis de moins de 3 mois

POUR LES DÉBITS DE BOISSONS : PIÈCES À JOINDRE AU PRÉSENT BULLETIN

- L'attestation de non condamnation dûment complétée, datée et signée
 - La photocopie de votre Carte Nationale d'Identité
 - La copie de la Licence de vente à emporter, si vous en possédez une
- L'attestation du respect du règlement intérieur de la Foire et les documents liés aux dispositions de sécurité, seront à remettre ultérieurement.

ATTENTION : TOUT DOSSIER INCOMPLET SERA REJETÉ

Date et signature du candidat

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--